



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-21

Séance du 24 mars 2023

Date de convocation : 20/03/2023 L'an 2023, le 24 mars à 16h, le Conseil  
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la Ville de Tours,  
Administrateurs en exercice : 17 dûment convoqué par son Président, s'est réuni  
Administrateurs en exercice : 17 salle du conseil d'administration du CCAS.  
Administrateurs présents : 14/17  
Administrateurs votants : 16/17  
Présents : 14/17  
Pouvoirs : 2/17  
Excusés : 1/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON, Mme BLET, Mme DARIES,  
M. BRUN, M. PIERRE, Mme CABANNE, M. OREAL, M. GARNAUD,  
M. MUSSARD, Mme BECARD, Mme MAUDUIT, Mme  
LEVAVASSEUR, Mme SERRA.

Avait donné pouvoir : M. FLEISCH à Mme MAUDUIT, M. DENIS à MME MOUSSOUNI.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY.

**Tome 1 - N°23-21 - OBJET : Décisions d'aides financières prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) des mois de janvier et février 2023**

Madame la Vice-Présidente présente les différentes décisions qui ont été prises dans le cadre de la Commission de Politique Sociale du Logement (CPSL) des mois de janvier et février 2023.

	<i>Parc public</i>	<i>Parc privé</i>	TOTAL CPSL	Pour rappel, en n-1
Décembre 2022	4 135,69 €	1 111,30 €	5 246,99 €	2 501,46 €
<b>Total 2022</b>	62 490.14€	17 374.22€	79 864.36€	47 696.32€
Janvier 2023	7 939,81 €	1 041 €	8 980,81 €	2 851,80 €
Février 2023	6 896,09 €	1 719 €	8 615,09 €	5 556,92 €

Madame la Vice-Présidente demande aux administrateurs d'entériner les décisions de la Commission de Politique Sociale du Logement des mois de janvier et février 2023, pour les montants énoncés ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS  
Et par Délégation  
La Vice-Présidente,

Rachel MOUSSOUNI

